

Critères pouvant mitiger l'impact d'un rejet de dispositif de traitement d'eau potable (DTEP)

pour une installation septique System O))
basée sur la technologie Enviro))Septic

- L'appareil doit être conforme aux normes NSF/ANSI 44
- L'appareil doit respecter une efficacité minimale de 4 000 grains traités par 454 g (1 lb) de sel consommé.
- L'appareil doit respecter une efficacité minimale de 1 000 grains traités pour 19 L (5 gallons US) d'eau de lavage générée.
- L'appareil doit être de type DIR (régénération initiée par la demande).
- L'appareil doit être sélectionné en fonction des analyses d'eau de la résidence.
- L'appareil doit être calibré par un professionnel afin d'assurer une consommation de sel et des régénérations optimales.
- Le volume de lavage (« backwash ») ne doit pas excéder un certain pourcentage du volume quotidien de conception du System O)), tel que décrit dans le tableau ci-dessous :

	Volume de rejet en fonction du nombre de chambre à coucher (L)					
Jours entre les lavages*	1	2	3	4	5	6
Plus de 4	135	270	315	360	450	540
2-4	108	216	252	288	360	432
Moins de 2	54	108	126	144	180	216

	Volume de rejet en fonction du nombre de chambre à coucher (gal US)					
Jours entre les lavages*	1	2	3	4	5	6
Plus de 4	36	71	83	95	119	143
2-4	29	57	67	76	95	114
Moins de 2	14	29	33	38	48	57

Tableau 1. Volume de lavage maximal en fonction du nombre de chambre à coucher et des jours entre les lavages

* Le nombre de jour entre les régénérations doit être estimé à partir d'une utilisation de 250 L (65 gallons US) par personne par jour.

Note : Les installations dont le volume des rejets des lavages a été pris en compte lors de la conception du système peuvent ignorer ce dernier critère.

Bien que votre DTEP puisse respecter tous ces critères, les risques d'impact du sel sur la biomasse et de surcharge hydraulique de votre installation septique sont toujours présents. Il est de votre responsabilité d'assumer les risques potentiels et DBO Expert ne peut être tenue responsable de cette décision. De plus, si des signes de dysfonctionnement associés à votre DTEP sont détectés, celui-ci devra être détourné de votre installation septique.

